

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 3476)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL49

présenté par
M. Warsmann, rapporteur

ARTICLE 5

A l'alinéa 1, substituer aux mots :

« d'un membre »,

les mots :

« des membres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.